

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

L'ensemble du pays a été arrosé par des pluies localisées faibles à fortes au cours de la troisième décade du mois d'août. Ces pluies ont oscillé entre 1,0 mm à Tsévié en un (01) jour et 120,2 mm en six (06) jours à Kantè.

Les endroits les plus arrosés se retrouvent dans les régions de la Kara et Centrale.

Par contre la Maritime et les Plateaux ont recueilli les faibles quantités de pluies (Fig. 1).

Par rapport à la normale 1991-2020, tout le pays a connu un déficit pluviométrique excepté Sotouboua où on a observé une situation excédentaire (Fig. 2).

Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole 2-3

Production halientique 4

Riziculteurs au contact des variétés de riz 4

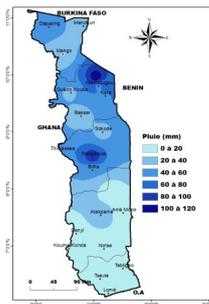


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décade

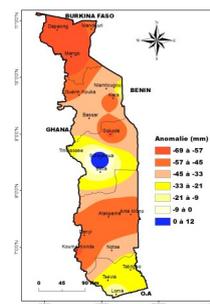


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décade

Perspectives: La prochaine décade sera caractérisée par des pluies faibles par endroits dans la Maritime. Des manifestations pluvio-orageuses modérées sont attendues dans les autres régions du pays.

Faits saillants

- Pluviométrie déficitaire ;
- Disponibilité des semences agricoles certifiées ;
- Contacts des inspecteurs de semences ;
- 57 892,130 tonnes d'engrais disponibles ;
- Techniques de conservation des produits agricoles ;
- Production piscicole, repos biologique sur le lac Nangbéto ;
- Nouvelles variétés de riz pluviales.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Dans cette décade, les conditions météorologiques ont été favorables au développement des cultures et aux activités agricoles sur l'ensemble du pays.

Dans le Nord, les entretiens culturaux se poursuivent. Il s'agit des traitements phytosanitaires des cultures et de l'épandage des engrais. Par ailleurs, on note l'apparition du maïs frais et de nouvelles ignames dans quelques localités.

Au Sud, on note la fin des récoltes et la poursuite des opérations post-récoltes de maïs telles que l'égrenage, le vannage, le triage, le séchage, le stockage pour éviter que les produits soient attaqués par les charançons et les moisissures. En outre, la préparation des parcelles se poursuit avec la mise en place des cultures (maïs, haricot, arachide...) dans certaines localités pour le compte de la deuxième saison.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé de :

- suivre au quotidien les prévisions météorologiques de l'ANAMET (METEO TOGO) pour la planification des activités ;
- s'approvisionner en intrants de qualité et adaptés déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles ;
- éviter l'occupation des zones inondables ;
- mettre au propre et désinfecter les aires de séchages et les magasins de stockages ;
- se référer aux techniciens agricoles pour les meilleures techniques de conservations des produits de récoltes.

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Les données du tableau 1 montrent, par rapport à la décade précédente, une diminution du niveau d'eau décaire dans les bassins du Lac Togo (station de Kpédji) et du Mono (station de Kolokopé), tandis que le bassin de l'Oti (station de Mango) enregistre une hausse.

L'analyse détaillée des niveaux d'eau de la troisième décade d'août (Fig. 3) par station se présente comme suit :

- pour Kpédji, le niveau d'eau est statique tout au long de la décade ;
- à Kolokopé, on note une baisse progressive ; et
- Mango par contre, connaît une augmentation régulière tout au long de la période.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	132	100	111,2	100
KOLOKOPE (Mono)	374	311	279,5	261,5
MANGO (Oti)	612	716	565,4	671,6

Source: DRE, août 2025

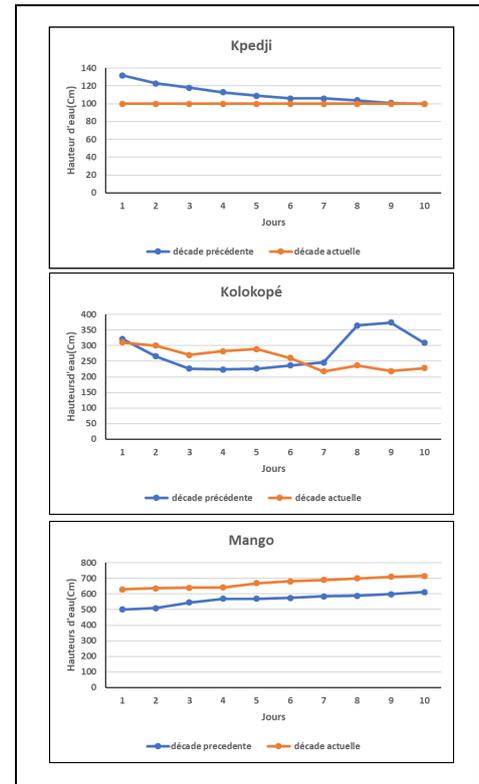


Fig. 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

- Gestion des intrants

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 03 septembre 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **57 892,130 tonnes** dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **32 633,100 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **22 493,700 tonnes** pour la zone bimodale et **10 139,400 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **25 259,030 tonnes** d'UREE 46%N, soit **19 326,580 tonnes** pour la zone bimodale et **5 932,450 tonnes** pour la zone monomodale (Fig. 4).

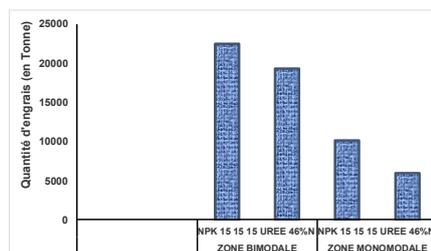


Fig. 4 : Stock d' engrais disponible au 03/09/2025

3.2 PROTECTION DES CULTURES : techniques de conservation du maïs

Maïs non despathé sur grenier (Fig. 5)

- Laisser bien sécher avant récolte
- Placer des feuilles de neem ou saupoudrer des produits de conservation sur les rangées de maïs
- Bien couvrir pour empêcher l'entrée de l'eau de pluie
- Faire périodiquement un feu maîtrisé en dessous pour monter la chaleur et la fumer dans le grenier
- Au moment de l'égrenage, bien sécher avant consommation



Fig. 5: Maïs non despathé sur grenier

Conservation et stockage des grains du maïs

- Stockez le maïs grain dans un magasin bien aéré.
- Disposez d'un bol (2,5 kg), d'une bassine, d'une boîte d'allumettes vide, d'une feuille d'arbre ou de papier, des sacs de jute, des sachets d'insecticide de conservation (s'adresser au conseiller agricole du milieu pour le choix de l'insecticide approprié), d'un masque ou à défaut d'un mouchoir et des gants.
- Procédez comme suit : portez les gants et le masque (ou attachez le mouchoir sur le nez et la bouche); versez 8 bols de maïs dans la bassine ; déposez la feuille d'arbre ou de papier sur le maïs contenu dans la bassine puis la boîte d'allumettes vide sur la feuille. Ensuite remplissez la boîte d'allumettes d'insecticide (le trop-plein de l'insecticide est recueilli sur la feuille).
- Enlevez la feuille, puis versez le produit sur le maïs contenu dans la bassine (Fig. 6.1) et mélangez (Fig. 6.2) bien les grains avec le produit et le verser dans les sacs de jute (Fig.6.3).
- Traitez les palettes en saupoudrant le produit dessus (Fig. 6.4) et disposer les sacs dessus en croisant chaque couche (Fig.6.5).



Fig. 6 : Etapes de conservation et de stockage des grains de maïs

Source: DPA/DPV, 2025

3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Pour cette campagne agricole, les prix des semences sont présentés dans le tableau 2.

Veillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 3).

Tableau 2 : Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	650
Riz	550
Sorgho	650
Fonio	600
Sésame	3 000
Niébé	1 000
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DPA, 2025

Tableau 3 : Liste des inspecteurs de semences

N°	NOM	PRÉNOMS	CONTACT	PRÉFECTURE
1	ABONZA	Kokou	90422179	Ogou
2	AMEGBO	Kosi Alozi	92409426	Binah
3	ASSASSE	Komla	70457132	Tchaoudjo
4	ATIAGAMA	Kokou	98089228	Tandjoaré
5	BADOUTCHIA	Aklesso	92145455	Amou
6	BAKONA	Batobakou	93713879	Tone
7	DABLA	Nassoma Nawanou	90241249	Agou
8	DJAGNY	Kokouvi Mawulolo	93381855	Kéran
9	FIAKLI	Koffi Seyram	90766163	Ogou
10	MOZINO	Paderem Naka	90323838	Sotouboua
11	TOLA	Lambana Emmanuel	91863901	Zio
12	YOVOGAN	Komi Seyram	90834416	Zio

Source: DPA, 2025

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la production halieutique se résume à la production piscicole de **15,422** tonnes de tilapia (Tableau 4).

AVIS ET CONSEILS 2 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique, Le ministre d'Etat, ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2025, période correspondant au repos biologique des poissons. 

L'état océanique prévu pour les **03 et 04 septembre** sera agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer.

Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°0006/2025/MRHART/SG/DPA portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise du 10 avril 2025.**

Aussi, les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

Tableau 4: Données de production piscicole de la période du 18 au 24 août 2025

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
18 au 24 août	Production piscicole	15,422



COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, porte à la connaissance des usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté n°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA en date du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac seront suspendues du 15 août au 15 novembre 2025, période correspondant à son repos biologique.

Ce repos biologique, institué dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le renouvellement des ressources halieutiques du lac, en vue d'en assurer la pérennité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Ministre d'Etat invite l'ensemble des acteurs de la pêche concernés au respect strict de cette mesure. Il les remercie pour leur bonne compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques de ce lac.

Fait à Lomé, le **07 AOUT 2025**
Le Ministre d'Etat,



Source: DPH, MRHART août 2025

4. RIZICULTEURS AU CONTACT DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE RIZ

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) à travers son technoparc de Davié, a présenté au monde agricole en général et en particulier aux riziculteurs deux (02) nouvelles variétés du riz pluvial qui sont WAB0019634 et AB0019715 (Fig.7).

Ces deux (02) variétés très résistantes aux maladies avec une meilleure tolérance à la sécheresse offrent des rendements potentiels de 5 tonnes à l'hectare au bout de 90 à 100 jours. Ces nouvelles variétés viennent s'ajouter à la liste de celles existantes (EXBAIKA, JASMINE85, IR841, CHAPEAU VERT...) qui s'adaptent mieux aux conditions climatiques instables.

Les chercheurs du programme national riz de l'ITRA ont saisi l'occasion pour sensibiliser les producteurs sur l'adoption du système de riziculture intensive (SRI) caractérisée par l'augmentation du rendement tout en utilisant moins de ressources et en réduisant les impacts environnementaux.



Fig. 7 : Les riziculteurs dans le Technoparc de l'ITRA à Davié

Retrouvez-nous sur le
www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »